

Être référent handicap d'un CFA / OF

Se former pour définir et animer une politique d'accueil des publics en situation de handicap tout en accompagnant les situations individuelles

Quels sont les objectifs de la formation ?

Se professionnaliser pour accueillir, former et accompagner les apprentis en situation de handicap

Communiquer, coordonner et susciter l'adhésion en interne au CFA - à l'OF

Quelles sont les modalités pédagogiques ?

Une formation présentielle avec plusieurs activités

Des quiz / Des mises en situation / Des études de cas pratiques / Des échanges à partir de situations rencontrées

Les modalités de suivi et d'évaluation :

Émargement des participants

Évaluation de la qualité de la formation par les participants en fin de formation

Évaluation des acquis par la mise en situation et la réalisation d'un quiz

Remise d'une attestation en fin de formation

Informations pratiques :

- Durée : 7 heures
- Public : Managers
- Prérequis : Pas de prérequis
- Nombre de participants : 12 maximum
- Lieu de formation : Sur vos sites

Quels sont les contenus pédagogiques de la formation ?

CHANGER DE REGARD SUR LE HANDICAP :

- Évocations libres sur le handicap
- Comprendre et faire évoluer la perception du handicap
- Le handicap : des réalités multiples

CONNAÎTRE LE CONTEXTE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS :

- Les principales évolutions législatives pour le développement de l'accès des travailleurs handicapés à l'apprentissage
- Les principes et obligations des CFA / OF en matière d'accueil d'apprentis en situation de handicap
- Les acteurs institutionnels et les partenaires spécialisés pour la formation des personnes en situation de handicap
- L'obligation d'emploi des entreprises et les aides mobilisables par les employeurs pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DANS L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les missions du référent handicap
- Définir un plan d'action en interne pour favoriser l'accueil des alternants en situation de handicap
- Communiquer et sensibiliser en interne pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et la formation des publics en situation de handicap
- Identifier le besoin et mettre en œuvre la compensation individuelle du handicap

La tarification :

Nous consulter